

Cote du document:	EB 2008/95/R.53
Point de l'ordre du jour:	20
Date:	4 novembre 2008
Distribution:	Publique
Original:	Anglais

**F**



Ouvrer pour que les  
populations rurales pauvres  
se libèrent de la pauvreté

## **Rapport du secrétariat de la Coalition internationale pour l'accès à la terre**

Conseil d'administration — Quatre-vingt-quinzième session  
Rome, 15-17 décembre 2008

---

Pour: **Information**

## **Note aux Administrateurs**

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.

Afin que le temps imparti aux réunions du Conseil soit utilisé au mieux, les Administrateurs qui auraient des questions techniques à poser au sujet du présent document sont invités à se mettre en rapport, avant la session, avec le responsable du FIDA ci-après.

### **Kevin Cleaver**

Président adjoint, responsable du Département gestion des programmes

téléphone: +39 06 5459 2419

courriel: [k.cleaver@ifad.org](mailto:k.cleaver@ifad.org)

Les demandes concernant la transmission des documents de la présente session doivent être adressées à:

### **Deirdre McGrenra**

Fonctionnaire responsable des organes directeurs

téléphone: +39 06 5459 2374

courriel: [d.mcgrenra@ifad.org](mailto:d.mcgrenra@ifad.org)

## Rapport du secrétariat de la Coalition internationale pour l'accès à la terre

1. La Coalition internationale pour l'accès à la terre (ci-après dénommée la Coalition) est une alliance mondiale d'organisations de la société civile et d'organisations intergouvernementales qui œuvrent de concert pour favoriser l'obtention et la maîtrise par les pauvres, hommes et femmes, d'un accès sûr et équitable à la terre, grâce à la sensibilisation, à la concertation et au renforcement des capacités. Le FIDA, qui héberge le secrétariat de la Coalition, est membre de celle-ci et co-préside actuellement son Conseil.
2. En 2006, le FIDA a mandaté une évaluation externe de la Coalition. Cette évaluation a confirmé que le mandat de la Coalition restait pertinent et a recommandé une série de réformes institutionnelles visant à encourager une participation plus active des membres à la gestion des affaires de la Coalition et à réduire la dépendance à l'égard du FIDA en tant qu'hôte du secrétariat.
3. Sur la base des conclusions de l'évaluation externe, en avril 2007, les membres de la Coalition ont approuvé un plan d'action. Parallèlement, le FIDA a fixé plusieurs jalons, situés à des intervalles de six mois, devant être atteints pendant la période du don (2007-2008) accordé à la Coalition. Les grandes lignes et les objectifs généraux du don sont exposés dans le document EB 2006/89/R.36 intitulé «Plan du FIDA concernant ses relations futures avec la Coalition internationale pour l'accès à la terre». Un rapport sur les progrès accomplis en ce qui concerne l'atteinte des jalons a été présenté au Conseil d'administration en septembre 2008 (EB 2008/94/INF.5).
4. En 2007 et 2008, la Coalition a réalisé d'important progrès dans la mise en œuvre des principales recommandations de l'évaluation externe. Sa transformation institutionnelle la rend plus à même de remplir sa mission et elle est parvenue à obtenir une plus grande participation de ses membres, à réduire sa dépendance financière à l'égard du FIDA et à mieux concentrer son impact.
5. Le rapport ci-joint, établi par le secrétariat de la Coalition, vient compléter le document EB 2008/94/INF.5.

# Rapport du secrétariat de la Coalition internationale pour l'accès à la terre

## I. Introduction

1. Les tendances mondiales récentes ont suscité une augmentation énorme de l'intérêt commercial porté à la terre et aux ressources naturelles. La hausse des prix des denrées alimentaires et des produits de base, l'accélération de la production de biocarburants et les mécanismes d'échange de crédits d'émission de carbone qui confèrent une valeur commerciale aux forêts existantes sont autant d'éléments générateurs d'un accroissement sensible de la demande et de la valeur des terres. Il en résulte de nouvelles opportunités, mais également des pressions sans précédent sur les ressources en terres et des tensions sur les régimes fonciers. Ceux qui risquent le plus de perdre leur accès à la terre sont les petits producteurs qui ne possèdent pas de droits officiels sur les terres qu'ils exploitent (soit 1,5 milliard d'agriculteurs vivant sur des parcelles de moins de 2 hectares), ainsi que les peuples autochtones, les éleveurs et les pêcheurs. Ces groupes constituent également la principale cible des programmes du FIDA.
2. Au-delà de la crise de la sécurité alimentaire, il existe une crise plus profonde et plus structurelle, qui pourrait entraîner pour les 862 millions de personnes dans le monde qui souffrent de la faim des difficultés bien plus grandes à échapper à ce fléau – il s'agit de la crise de la sécurité des régimes fonciers, qui pourrait se traduire pour des millions d'individus par la perte de l'accès à la terre et aux ressources naturelles.
3. Aujourd'hui plus que jamais, il importe de disposer de «mécanismes efficaces qui encouragent et stimulent le dialogue au sujet des questions foncières. La concertation est particulièrement nécessaire du fait que les questions foncières tendent à être non seulement techniques, mais ont également des implications hautement sensibles du point de vue politique et social. Ceci représente un contexte extrêmement positif pour une organisation telle que la Coalition dont la mission et les objectifs semblent être encore plus pertinents qu'ils ne l'étaient il y a une décennie»<sup>1</sup>.

## II. Réalisations

4. Suite à l'évaluation externe menée en 2006, la Coalition a entrepris un processus de transformation institutionnelle entraînant d'importants changements dans son fonctionnement, processus dont la synthèse figure en annexe au document EB 2008/94/INF.5.
5. La réforme des structures institutionnelles a conduit à l'élaboration et la mise en œuvre par la Coalition d'un cadre stratégique pour 2007-2011, intitulé: Mise en application de questions foncières en faveur des pauvres. Quelques-unes des principales réalisations sont présentées ci-après.

### **La Coalition à réaligné les programmes existants sur de nouvelles orientations stratégiques**

6. Les membres ont défini le rôle et les domaines de programmation de la Coalition de façon plus précise, mieux centrée et plus intégrée. Le cadre opérationnel et le cadre de suivi-évaluation approuvés par le Conseil de la Coalition en avril 2008 ont servi de base à la révision de la structure du secrétariat et au réalignement de ses fonctions. Ils définissent également le cycle de gestion de la Coalition mis en œuvre depuis septembre 2008.

---

<sup>1</sup> Évaluation externe de la Coalition internationale pour l'accès à la Terre – 2006.

7. La réforme institutionnelle a beaucoup exigé des membres et du secrétariat de la Coalition. Celle-ci a néanmoins poursuivi la mise en œuvre des programmes et activités approuvés et continué à programmer et exécuter de nouvelles activités s'inscrivant dans la ligne de ses nouvelles orientations stratégiques.
8. Dans le présent rapport, les principales réalisations sur le plan de la programmation sont présentées selon les principaux types d'activités définis dans le cadre stratégique de la Coalition pour 2007-2011.

#### **Concertation et sensibilisation**

9. Dans un certain nombre de pays, la Coalition a mis nettement l'accent sur les processus d'action nationaux. À Madagascar, par exemple, elle a apporté son soutien à l'élaboration d'une plateforme pour la société civile – Solidarité des intervenants sur le foncier (SIF), organisme représentatif des syndicats, des ONG et des fédérations et organisations d'agriculteurs de l'ensemble du pays, qui est maintenant reconnu par le gouvernement et les partenaires de développement comme un partenaire légitime de la réforme foncière nationale en cours. De même, des Alliances foncières pour le développement national (partenariats fonciers) fonctionnent au Bénin, en Bolivie, au Honduras, au Niger, en Ouganda et aux Philippines et collaborent à l'initiative conjointe de l'Union africaine, de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique et de la Banque africaine de développement en vue de l'élaboration de directives en matière foncière pour ce continent.
10. La Coalition a accordé la priorité à certains thèmes clés en faveur d'une sensibilisation mondiale, pour laquelle les principales actions sont mises en œuvre par les membres. Parmi ces thèmes on peut citer:
  - **L'accès des femmes à la terre.** En collaboration avec des instituts de recherche partenaires, la Coalition mène, dans l'optique de la sensibilisation, un programme de recherche-action avec 15 organisations de base en Afrique de l'Est et en Afrique australe.
  - **Les droits territoriaux des peuples autochtones et des éleveurs.** La Coalition a apporté son appui à une délégation en vue de mettre davantage en évidence les questions foncières lors de la réunion de 2007 de l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones. Un document sur les droits fonciers des éleveurs et le changement climatique a également été préparé en consultation avec les membres.
  - **Le suivi mondial de l'accès des pauvres à la terre.** La Coalition facilite le suivi par ses membres de l'accès équitable à la terre en vue de réunir des données dans un rapport mondial. Ce suivi est déjà assuré à un niveau régional dans le cadre de la campagne de surveillance foncière en Asie, campagne d'observation mise en place par le noyau régional de la Coalition en Asie pour assurer le suivi des régimes fonciers favorables aux pauvres dans les pays de la région.
  - **Les nouvelles pressions commerciales exercées sur les terres.** S'appuyant sur les travaux des membres, la Coalition a mis au point un document qui a servi de base à ces derniers pour faire valoir leurs idées lors du troisième cycle d'application de la Commission du développement durable des Nations Unies (CDD 16) et auprès du Conseil économique et social des Nations unies. Il en est résulté dans les déclarations finales de ces deux manifestations une plus grande reconnaissance du fait que l'accès à la terre est un élément fondamental du développement durable.

**Gestion des savoirs et renforcement des capacités**

11. En Amérique latine, un comité de recherche récemment constitué et composé de membres de la Coalition élabore actuellement des projets de recherche régionaux sur: la production de biocarburants et le changement climatique; l'évolution des modes d'utilisation des terres, de la valeur foncière et des prix des denrées alimentaires; les changements intervenus dans les stratégies des agriculteurs et des ménages autochtones en matière de moyens de subsistance; les modifications apportées à la gouvernance foncière et leur impact sur les régimes fonciers et leur dynamique; et l'interpénétration des droits pour ce qui est des terres sylvicoles, agricoles, côtières et autochtones.
12. Un programme de renforcement des capacités fondé sur des échanges entre pairs et portant sur la cartographie participative et l'habilitation juridique pour le règlement des conflits fonciers est actuellement en cours d'élaboration. Un programme régional de stages a également été lancé en vue de renforcer les échanges entre les membres (4 stages en 2008).
13. La série de la Coalition intitulée *Connaissance pour le changement* a été lancée, avec la publication des ouvrages suivants:
  - Vers un terrain commun. Défis rencontrés dans le développement de politiques foncières en faveur des pauvres;
  - Mobilité des moyens de subsistance, ressources dispersées et rééquilibrage des droits: une approche des territoires d'élevage;
  - Assurer des régimes de propriété commune dans un monde de globalisation;
  - Agir aux limites: l'engagement de la Coalition internationale pour l'accès à la terre à l'égard des droits des peuples autochtones et de leurs voisins;
  - La cartographie participative comme instrument d'autonomisation: expériences et enseignements tirés du réseau de la Coalition.
14. La Coalition met actuellement en œuvre une nouvelle stratégie de communication accordant une importance particulière à la production et au partage des savoirs. Elle a également reconçu et amélioré son bulletin d'information, sa page web et sa brochure de présentation pour mieux rendre compte de son nouveau profil institutionnel.

**Gouvernance**

15. Les réalisations dans ce domaine ont été présentées en détail dans le document EB 2008/94/INF.5 et dans les paragraphes précédents. Une feuille de route en faveur du changement pour la période 2008-2011 a été élaborée en vue de servir de base à l'évaluation de la performance institutionnelle de la Coalition durant l'application de son cadre stratégique actuel.
16. Suite aux demandes d'adhésion formulées en 2007, le Conseil de la Coalition a admis 28 nouveaux membres, ce qui en porte le nombre à 65. Parmi les nouvelles organisations membres figurent des catégories auparavant sous-représentées, telles que les organisations paysannes et les instituts de recherche. Une nouvelle stratégie de la Coalition en matière d'adhésion a été approuvée lors de son Conseil d'avril 2008.
17. L'appropriation par les membres a été renforcée. Plusieurs groupes de travail sur les processus institutionnels (Comité du cadre stratégique, Comité des adhésions, Comité de sélection du nouveau directeur du secrétariat de la Coalition, etc.) ont été constitués. En outre, le nombre de membres représentant la Coalition lors de manifestations mondiales (CDD 16, ECOSOC, etc.) a progressé.

18. Trois réunions régionales se sont tenues en 2007 en vue de définir les stratégies et priorités régionales de la programmation par les membres. Des comités régionaux réunissant des membres de la Coalition ont été créés et trois noyaux régionaux ont été identifiés. Actuellement, ces noyaux sont implantés au sein de l'Alliance foncière du Kenya, pour l'Afrique, du Centro Peruano de Estudios Sociales (Pérou), pour l'Amérique latine, et de la Coalition des ONG asiatiques pour la réforme agraire et le développement rural (Philippines), pour l'Asie. Chaque noyau régional accueille un coordonnateur qui assure de façon décentralisée certaines fonctions du secrétariat. Le cadre de fonctionnement précise les rôles que le secrétariat devrait conserver, et ceux qui devraient être confiés aux régions.

### **III. Conclusions**

19. Conformément aux orientations données par l'Assemblée des membres de 2008, sous la supervision et avec la participation active de son Conseil et avec l'appui de son secrétariat, la Coalition a réalisé d'importants progrès dans la transformation institutionnelle envisagée dans son plan d'action et atteint les jalons établis dans le plan du FIDA concernant les relations futures de ce dernier avec la Coalition. Elle a notamment finalisé et mis en œuvre les cadres stratégique, institutionnel et opérationnel. Le nombre et la diversité des membres ont augmenté, tout comme leur rôle au sein de la Coalition, en particulier grâce au processus de régionalisation mené en Afrique, en Asie et en Amérique latine.
20. Grâce à la production et au partage de savoirs concernant la terre et au rôle qu'elle a joué aux niveaux national, régional et mondial, la Coalition a prouvé à quel point elle constituait un réseau de références extrêmement important, capable de faire le lien entre questions foncières et pauvreté rurale dans des contextes en rapide évolution sur le plan tant mondial que régional. Il est de plus en plus reconnu que les réponses aux crises actuelles, telles que l'insécurité alimentaire mondiale et la dégradation des ressources environnementales de la planète, ne peuvent être appropriées que si l'on accorde une place centrale aux questions foncières.

## Calendrier de mise en œuvre du plan d'action de la Coalition internationale pour l'accès à la terre et les résultats obtenus en décembre 2008

Déclencheurs et jalons	2007		2008		Observations
Plan d'action approuvé	•				
Cadre stratégique 2007-2011 approuvé	•				
Stratégie de mobilisation des ressources approuvée	•				
Statut juridique approuvé			•		Conformément à une résolution adoptée en novembre 2007, le Conseil de la Coalition a précisé que celle-ci était une institution autonome qui tirait son identité de ses membres. Il est donc reconnu que la Coalition est indépendante du FIDA, lequel héberge son secrétariat. Tout en affirmant que la Coalition est une entité indépendante, la résolution note que le secrétariat n'a pas d'identité propre mais bénéficie de la personnalité juridique de l'organisation hôte.
Procédures d'enregistrement autorisées et engagées			•		
Enregistrement du statut juridique achevé				•	
Modification de la structure de gouvernance approuvée					◦ La révision de la constitution devra être approuvée par le Conseil de la Coalition de décembre 2008 et confirmée par l'Assemblée des membres en avril 2009
Nouvel accord conclu avec le FIDA sur le fonctionnement et l'hébergement approuvé et mis en application					◦ À finaliser avant la session du Conseil d'administration du FIDA de décembre
Programme de travail axé sur les résultats approuvé par le FIDA et le Conseil	•	•		•	Cadres opérationnel et de suivi-évaluation approuvés par le Conseil de la Coalition
Financement du budget global par d'autres donateurs à hauteur de 65%					• Objectif nettement dépassé: le financement est assuré à 79% par des sources autres que le FIDA (source: Division des services financiers; FIDA)
Financement de la part administrative à hauteur de 50%					• Objectif nettement dépassé: le financement de la part administrative est assuré à 65% par des sources autres que le FIDA (source: Division des services financiers; FIDA)

